



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Place Bonaventure, portail Sud-Oue  
800, rue de La Gauchetière Ouest  
7e étage, suite 7300  
Montréal  
Québec  
H5A 1L6

<b>Title - Sujet</b> Réfection enveloppe CCC Laferrière	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 21301-195878/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 21301-19-5878	<b>Date</b> 2018-11-29
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$MTC-120-15063	
<b>File No. - N° de dossier</b> MTC-8-41159 (120)	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2019-01-10</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Heure Normale du l'Est HNE
<b>F.O.B. - F.A.B.</b>	
<b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Harvey, Keven	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> mtc120
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (514) 607-2867 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:</b>	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

## **Modification 002**

### **RÉFECTION DE L'ENVELOPPE DU CENTRE COMMUNAUTAIRE CORRECTIONNEL LAFERRIERE 202 RUE ST-GEORGES, ST-JÉRÔME (QUÉBEC) J7Z 4Z9**

LE DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES EST MODIFIÉ TEL QUE DÉCRIT CI-DESSOUS :

- 1) La date de clôture pour le projet mentionné ci-dessus a été reportée au **10 janvier 2019 à 14h00.**
- 2) Veuillez trouver ci-inclus l'addenda 001 susmentionné qui fait partie intégrante des documents de soumission. Les plans ont été ajoutés en pièce jointe.

**Toutes les autres clauses et conditions demeurent inchangées**

Le 21 novembre 2018

**CENTRE COMMUNAUTAIRE  
CORRECTIONNEL LAFERRIÈRE**

**ADDENDA NO 1**

**RÉPARATION ET RÉFECTION DE L'ENVELOPPE**

---

PROJET SCC : 550-2-390-3202

N/D : 1428-395-03

L'addenda no 1 fait partie intégrante des documents de soumission et se lit comme suit :

1- Lot mécanique :

- La fourniture des nouveaux équipements mécanique est annulée du contrat, Les équipements mécaniques existants aux toits (les 3 unités) devront être démontés, désaffectés de manière sécuritaire et remis au centre. Toutes les sources énergétiques qui les alimentent devront être supprimées.
- Les unités désaffectées doivent être vidées de tous les contaminants, gaz réfrigérant et huiles.
- Les drains du toit sont maintenus avec le câble chauffant proposé.

2- Lot structure :

- La profondeur de la fondation section 03, coupe C, est de plus au moins 3,00 m, la fondation proposée doit atteindre le bon sol, au niveau des fondations du bâtiment existant
- Les plans portant les numéros 1428-395-03 (1/4 @ 4/4) préparés par Equiluqs, émis en date du 13 avril 2018 et révisés en dernier lieu le 15 novembre 2018 « Addenda #1 » sont réémis

3- Général :

L'Entrepreneur doit se conformer aux exigences de la CNESST concernant l'intensité de bruit et les quantités de poussières admissibles. Les périodes de travail permises sont (7h00 à 18h00) du lundi au vendredi

4- Réponses aux questions des soumissionnaires :

- 4.1 J'ai commencé à analyser le projet et j'ai pu constater que les renvois de page des détails A, B et C de la page S-100 ne sont pas les bons, svp apporter correction à ce niveau.  
De plus, croyez-vous pouvoir ajouter une coupe/détail pour connaître la hauteur des murs de fondation ou fournir un plan du bâtiment existant.
- R- Les détails sont bons; nous allons émettre un plan explicite, profondeur de la fondation coupe « C » va être clarifiée avec les plans de l'architecte (telle que la fondation existante).

---

**RÉPARATION ET RÉFECTION DE L'ENVELOPPE**

---

- 4.2 SVP si tu peux vérifier avec les professionnels, la note 1 pour l'unité à remplacer, le fournisseur me confirme qu'il s'agit d'un condenseur qui est un ancien modèle, pour le remplacer, il faut aussi remplacer la partie de l'évaporateur à l'intérieur du bâtiment et changer la tuyauterie de réfrigération. L'implication devient plus grande et même pour vous car si la tuyauterie est dans les divisions, il faut ouvrir les murs etc...
- R- Voir addenda portion mécanique.
- 4.3 Est-ce possible de valider l'unité existante (Photos seraient grandement appréciées)
- R- Le modèle de Lennox est un rooftop conventionnel ZGA092S4B/M (RAIDER)  
<http://www.lennoxcommercial.com/products/packaged-rooftop-units/raider/>
- 4.4 Je ne trouve aucune information concernant le Trane mais selon mes collègues c'est une unité split (Condenseur au toit). Donc, le remplacement ne peut pas se faire avec les informations que nous avons.
- R- Voir addenda portion mécanique.
- 4.5 Sur le détail C de la page de plan de structure S-200 (voir extrait ici-bas). Il est sous-entendu de construire la nouvelle fondation de béton sur le sol naturel. Pouvez-vous donner une profondeur approximative à laquelle se trouve le sol naturel ? ou bien nous devons considérer construire la fondation sous le niveau du gel soit 1.8m de profondeur ?
- R- La profondeur de la fondation coupe « C » va être clarifiée avec les plans de l'architecte (telle que la fondation existante).
- 4.6 Plan fondation S-100 - Est-ce que la coupe A/S-001 s'applique à la section 2 (rue St-George) seulement ?
- R- Nous allons émettre un plan explicite.
- 4.7 Est-ce que la coupe D/S-001 s'applique aux sections 1 et 2 (rue Labelle) ?
- R- Nous allons émettre un plan explicite.
- 4.8 Quels travaux faut-il prévoir pour la fondation entre la rue Latour et la rue St-George ?
- R- L'information est disponible sur les plans.
- 4.9 Est-ce que les travaux mécaniques font partie de ce lot ?
- R- Voir addenda portion mécanique.
- 4.10 Pour réaliser les travaux de renforcement de la fondation selon la coupe C (feuilles A1-6/8 et S200) quelle profondeur d'excavation fait-il prévoir?
- R- La profondeur de la fondation coupe « C » va être clarifiée avec les plans de l'architecte (telle que la fondation existante).

**RÉPARATION ET RÉFECTION DE L'ENVELOPPE**

4.11 Suite à notre visite de chantier de ce matin, il nous a été mentionné que de l'isolant de pente ne pourrait pas être utilisé pour créer une pente sur le bassin nord. Donc, de suivre les recommandations sur les plans qui stipulent de demander l'avis de professionnel.

Après plusieurs appels avec différents professionnels (ingénieur en structure), ils m'ont tous et impérativement dit qu'ils ne pouvaient pas me soumettre une méthode de travail tant qu'ils n'obtiendraient pas un plan ou un croquis avec l'espacement et la dimension des ferme de toit existantes. Donc, pourriez-vous nous soumettre ces informations afin que l'estimer que vous allez recevoir soit le plus représentatif de la réalité.

R- Nous n'avons pas d'information sur la structure existante du toit, voir architecture.

Signature : \_\_\_\_\_

Compagnie : \_\_\_\_\_

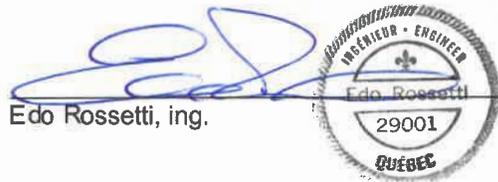
Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Licence (R.B.Q.) n° : \_\_\_\_\_

Émis par :

Edo Rossetti, ing.



# Architecture + Design

Vendredi, le 23 novembre 2018

## CENTRE COMMUNAUTAIRE CORRECTIONNEL LAFERRIÈRE

### ADDENDA #1

#### RÉPARATION ET RÉFECTION DE L'ENVELOPPE

PROJET SCC : 550-2-390-3202

Réponses aux questions :

<b>S</b>	<b>1.</b>	J'ai commencé à analyser le projet et j'ai pu constater que l'est renvois de page des détails A, B et C de la page S-100 ne sont pas les bons, svp apporter correction à ce niveau. De plus, croyez-vous pouvoir ajouter une coupe/détail pour connaître la hauteur des murs de fondation ou fournir un plan du bâtiment existant.
		Voir addenda #1 ingénierie
<b>A</b>	<b>2.</b>	J'ai commencé à analyser votre projet et j'ai pu constater qu'il y avait un problème dans la table des matières. Vous avez une Section 03 Béton nommé 03 45 00 Allèges de pierres pré-taillées, mais pourtant je la retrouve dans le devis dans la Section 04 Maçonnerie nommé 04 43 26 Allèges de pierres pré-taillées.
		Corrigé au devis
<b>M</b>	<b>3.</b>	SVP si tu peux vérifier avec les professionnels, la note 1 pour l'unité à remplacer, le fournisseur me confirme qu'il s'agit d'un condenseur qui est un ancien modèle, pour le remplacer, il faut aussi remplacer la partie de l'évaporateur à l'intérieur du bâtiment et changer la tuyauterie de réfrigération. L'implication deviens plus grande et même pour vous car si la tuyauterie est dans les divisions, il faut ouvrir les murs etc...
		Voir addenda #1 ingénierie
<b>A</b>	<b>4.</b>	Dans le devis, nous avons des références à la section 03 45 00: allèges préfabriqués en béton. Par contre, nous n'avons pas cette section dans les documents. Pouvez-vous nous la fournir s'il vous plaît ?
		Corrigé au devis
<b>SCC</b>	<b>5.</b>	Est-ce que toutes les fenêtres sont à conserver ?
		Oui
<b>A</b>	<b>6.</b>	Pouvez-vous nous fournir un détail du nouveau solin de fenêtre à installer s'il vous plaît ? Aussi, devons-nous prévoir un nouveau solin au périmètre pour toutes les fenêtres ? (Réf. : A1-1/8)
		Solin sur toutes les fenêtres aux sections 1 à 4, voir note feuille A1-1/8

## Architecture + Design

<b>A</b>	<b>7.</b>	Est-ce que toutes les pierres en béton (les losanges au parapet) sont à démonter/réinstaller ?
		<b>Oui pour les sections 1 à 4</b>
<b>A</b>	<b>8.</b>	Page A1/8 - La note : Pierre existante en béton à réinstaller/Existing stone in concrete to reinstall. La description en Français ne veut pas dire la même chose que la description en Anglais. Sauf avis contraire, nous allons considérer les notes en Français.
		<b>Corrigé feuille A1-1/8</b>
<b>A</b>	<b>9.</b>	Pouvez-vous nous dire pourquoi il y a des pointillés autour des fenêtres ?
		<b>Limites du solin souple de fenêtre</b>
<b>S</b>	<b>10.</b>	Devrions-nous prévoir de nouveaux linteaux avec une membrane à toutes les fenêtres ?
		<b>Voir addenda #1 ingénierie</b>
<b>A</b>	<b>11.</b>	Devrions-nous prévoir de nouvelles allèges en pierre naturelle à toutes les fenêtres ?
		<b>Oui</b>
<b>A</b>	<b>12.</b>	Page A1-2/8 - qu'est-ce que nous devons faire avec l'enduit acrylique ? Est-ce que c'est de l'existant à conserver ? C'est du nouveau ? Si c'est du nouveau, il n'y a pas de section de devis pour cet élément.
		<b>Section ajoutée au devis, voir feuille A1-2/8 pour les nouvelles surfaces</b>
<b>A</b>	<b>13.</b>	Page A1-2/8 - est-ce que nous devons remplacer la brique dans les portiques ?
		<b>Oui aux sections 1 à 4</b>
<b>A</b>	<b>14.</b>	Détail A1-5/8: Qu'est-ce que devons-nous faire avec le crépi en façade? (Du niveau de sol jusqu'aux fenêtres du RDC)
		<b>Nouveau crépi aux sections 1 à 4, du sol jusqu'au-dessous de la brique, voir feuille A1-5/8</b>
<b>A</b>	<b>15.</b>	Combien de pied carré de peinture devons-nous prévoir pour ce projet ?
		<b>Il s'agit de calculer le ragréage intérieur autour des puits de lumière</b>
<b>A</b>	<b>16.</b>	Page A1-3/8 : Dans la note ou les quantités de toiture et de solins à remplacer sont données, il y a une différence entre la version anglaise et la version française pour la quantité de solins à remplacer.
		<b>Corrigé feuille A1-3/8</b>
<b>M</b>	<b>17.</b>	Est-ce possible de validez l'unité existante (Photos seraient grandement appréciées) Le modèle de Lennox est un rooftop conventionnel ZGA092S4B/M (RAIDER) <a href="http://www.lennoxcommercial.com/products/packaged-rooftop-units/raider/">http://www.lennoxcommercial.com/products/packaged-rooftop-units/raider/</a> Je ne trouve aucune information concernant le Trane mais selon mes collègues c'est une unité split (Condenseur au toit) Donc, le remplacement ne peut pas se faire avec les informations que nous avons.
		<b>Voir addenda #1 ingénierie</b>
<b>A</b>	<b>18.</b>	Est-ce normal qu'il n'y a aucune échelle sur le plan A1-1/8
		<b>Ajoutée à la feuille A1-1/8</b>
<b>S</b>	<b>19.</b>	Sur le détail C de la page de plan de structure S-200 (voir extrait ici-bas). Il est sous-entendu de construire la nouvelle fondation de béton sur le sol naturel. Pouvez-vous donner une profondeur

## Architecture + Design

		approximative à laquelle se trouve le sol naturel ? ou bien nous devons considérer construire la fondation sous le niveau du gel soit 1.8m de profondeur ?
		Voir addenda #1 ingénierie
A	20.	L'addenda #1 est incomplète. Les sections 01 00 50 et 01 35 30 ajoutées à la table des matières ne figurent pas dans les documents.
		Vérfifié au devis
A	21.	Les allèges en pierre naturelle - quelle finition faut-il prévoir pour ces éléments ?
		Aucune finition
A	22.	Détail K-O feuille A1-2/8 - est-ce que la longueur de 2 protèges coins intérieurs est égale à la hauteur du mur ?
		Voir mesures sur feuille A1-2/8
A	23.	Est-ce la finition en enduit acrylique est à refaire ?
		Oui dans tous les portiques
S	24.	Plan fondation S-100 - Est-ce que la coupe A/S-001 s'applique à la section 2 (rue St-George) seulement ?
		Voir addenda #1 ingénierie
S	25.	Est-ce que la coupe D/S-001 s'applique aux sections 1 et 2 (rue Labelle) ?
		Voir addenda #1 ingénierie
S/A	26.	Quels travaux faut-il prévoir pour la fondation entre la rue Latour et la rue St-George ?
		Voir addenda #1 ingénierie
A	27.	Est-ce que le détail 10 feuille A1-1/8 s'applique à tous les pilastres de brique en relief ?
		Oui
M	28.	Est-ce que les travaux mécaniques font partie de ce lot ?
		Voir addenda #1 ingénierie
A	29.	Pouvez-vous spécifier quelles élévations de brique sont à démanteler et refaire aucune mention de démantèlement/reconstruction sur la plupart des élévations ?
		La brique est à démanteler et à refaire aux sections 1 à 4, voir feuille A1-1/8
A	30.	Devons-nous comprendre que seulement l'élévation de la section 4 contient de la nouvelle brique, aucune mention de nouvelles briques pour les autres élévations ?
		La brique est à démanteler et à refaire aux sections 1 à 4, voir feuille A1-1/8
A	31.	Pouvez-vous spécifier le modèle et la compagnie de brique à utiliser, aucune mention sur les brique type I et type II au devis ?
		Ajouté, voir feuille A1-1/8
A	32.	Pour réaliser les travaux de renforcement de la fondation selon la coupe C (feuilles A1-6/8 et S200) quelle profondeur d'excavation fait-il prévoir?
		Voir addenda #1 ingénierie
S	33.	Suite à notre visite de chantier de ce matin, il nous a été mentionné que de l'isolant de pente ne pourrait pas être utilisé pour créer une pente sur le bassin nord. Donc, de suivre les

# Architecture + Design

	<p>recommandations sur les plans qui stipule de demander l'avis de professionnel.</p> <p>Après plusieurs appels avec différents professionnels (ingénieur en structure), ils m'ont tous et impérativement dit qu'ils ne pouvaient pas me soumettre une méthode de travail tant qu'ils n'obtiendraient pas un plan ou un croquis avec l'espacement et la dimension des fermes de toit existantes.</p> <p>Donc, pourriez-vous nous soumettre ces informations afin que l'estimer que vous allez recevoir soit le plus représentatif de la réalité.</p>
	<p>Voir détail T et photos à la feuille A1-4/8</p>
<b>A</b>	<p>Serait-il de clarifier l'article 1.10.7 de la section de devis 07 52 00 page 4 de 14. Après vérification auprès de l'AMCQ, un couvreur non-membre de l'AMCQ peut suivre ces formations sans aucun problème.</p>
	<p>Nous demanderons le certificat du manufacturier du produit certifiant que le couvreur et son personnel d'installation ont suivi la formation donnée par le fabricant.</p>